PARCS SUISSES PARC NATUREL REGIONAL

Parc Gruyère Pays-d'Enhaut

www.gruyerepaysdenhaut.ch

Journal d'information
du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

N°30 | DÉCEMBRE 2023

Parc'info

Le chalet du Jeu de Quilles et la chapelle Saint-Jacques dans le Gros Mont

Le Parc, héritier d'une *civilisation de l'alpage*

Depuis le 6 décembre 2023, la saison d'alpage est inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Une reconnaissance de l'UNESCO pour une activité qui se tient au cœur de notre Parc. Car la vie à l'alpage constitue la matrice même de notre territoire, la charpente historique, mais aussi l'un des principaux défis.

Depuis cinq siècles, cette région qui s'étire tout au long des Préalpes entre Fribourg, Berne et Vaud s'est construite autour de la vache et des pâturages, des fromages et des hommes. Cette petite civilisation de l'alpage en a organisé l'espace, façonné les paysages, modelé l'habitat. Au cours du temps s'est construite une patiente relation entre l'environnement, l'homme et l'animal qui a produit des usages, des traditions, des coutumes. Cette saison d'alpage a enfanté une véritable culture – au sens large – dans laquelle nous vivons aujourd'hui encore et dont nous sommes les héritiers plus ou moins conscients.

Il suffit de jeter un regard dans le miroir de l'histoire pour mesurer la place de ce monde de l'armailli dans notre mémoire collective. Certains diront que le temps du costume traditionnel et des sonnailles arrive à son terme. Pas sûr ! Cet univers de l'alpage est en pleine mutation. Il se réinvente sous nos yeux, entre la nostalgie d'une histoire souvent idéalisée et la conscience des défis contemporains. Il n'est qu'à voir le succès des expositions de papiers découpés proposées par le Musée du Pays-d'Enhaut. Il n'y a qu'à fréquenter ces bénichons plus populaires que jamais. Sans parler des désalpes et Schafscheid, entre L'Etivaz et Charmey, Albeuve et Jaun, pour parvenir à ce constat : la saison d'alpage résonne toujours dans nos imaginaires.

Mais qu'en est-il de la vraie saison d'alpage, celle que vivent des centaines de paysannes et de paysans entre mai et octobre sur les hauteurs de nos vallées ? Qu'en est-il de la réalité économique de cette tradition qui, lorsqu'elle est vécue dans la rudesse du travail quotidien, n'est pas aussi souriante que son image touristique ? Comment cette activité alpestre va-t-elle répondre aux défis du changement climatique ? Où trouver le personnel qui se fait de plus en plus rare ? Ces questions alimentent le dossier de candidature déposé à l'UNESCO.

Aux sceptiques qui craignent que nos Préalpes deviennent un second Ballenberg, le porteur de la candidature à l'UNESCO, Julien Vuilleumier, collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la culture, ancien collaborateur du Parc, répond que cette inscription reste un formidable levier. L'ethnologue estime que cette inscription représente des opportunités *pour collaborer et développer la saison d'alpage, tout en apportant une visibilité et une reconnaissance à une large communauté*.

Pour le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, cette inscription est une occasion à saisir et un défi à relever. Car en promouvant ainsi les éléments constitutifs de notre Parc, l'UNESCO nous invite à soutenir ce patrimoine vivant, à l'accompagner dans les métamorphoses à l'œuvre. Depuis ses débuts, le PNR a fait de la vie à l'alpage un des centres de son activité. Avenir des chalets d'alpage, soutien au tavillonnage, valorisation des produits de la montagne, problématique de l'eau, préservation de la biodiversité, relations entre paysans et touristes : longue est la liste des objets traités depuis plus de quinze ans.

Mais il convient d'aller plus loin. Avec d'autres partenaires, dont le Réseau des parcs suisses, largement concerné par cette thématique, le PNR est disposé à faire vivre cette reconnaissance. Car une telle inscription ne tient pas d'une médaille qu'on porte fièrement sur son bredzon, elle est d'abord une invitation. Une invitation à soutenir les armaillis et les bergers dans leur vie quotidienne, à dépasser l'imagerie folklorique pour valoriser les richesses de cette relation intime avec la montagne.

Première étape : le PNR a participé activement à l'organisation de la journée scientifique qui s'est déroulée à Bulle le 7 décembre dernier, en marge de la validation de l'inscription à l'UNESCO. Et afin de travailler à toutes les dimensions de ce patrimoine, le PNR a enrichi son Plan de gestion 2025-2028 d'un domaine culturel qui nous permettra d'accompagner, par le biais de recherches et de projets concrets, les métamorphoses d'un patrimoine qui est, en réalité, notre carte d'identité.

Patrice Borcard, président du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut

QU'EST-CE QUE...

LA CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO ?

En 2003, l'UNESCO a adopté une convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Celle-ci se distingue de la *Convention pour la protection du patrimoine mondial* car elle vise à protéger un patrimoine qui comprend les traditions au sens large, héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants. Ce patrimoine immatériel englobe les expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances relatives à la nature et à l'univers, ainsi que les savoir-faire artisanaux. Il illustre ainsi la créativité humaine et témoigne de toute la diversité des expressions culturelles à travers le monde.

En Suisse, l'Office fédéral de la culture choisit de parler de *traditions vivantes* pour l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Ainsi pour figurer sur la *Liste des traditions vivantes en Suisse*, ces pratiques, représentations, expressions ou savoir-faire doivent répondre aux trois critères suivants : exister depuis minimum deux générations, être en constante évolution et véhiculer un sentiment d'identité et de continuité.

Bruno Clément et Florent Liardet, la nouvelle direction du Parc

Soutenir autant l'innovation que la tradition

Depuis le 1er août 2023, la direction du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut est assurée par Florent Liardet et Bruno Clément. Le binôme succède ainsi aux fondateurs du Parc Patrick Rudaz et François Margot qui l'ont dirigé durant plus de dix ans. Gouvernance, positionnement et perspectives, les deux nouveaux directeurs partagent leurs points de vue, leurs ressentis en un dialogue dynamique, avec comme point de départ la codirection.

FLORENT LIARDET

Notre mode de direction bicéphale est hérité de nos prédécesseurs. L'expert en ressources humaines qui a accompagné le Parc dans le processus de transition a d'ailleurs encouragé à conserver une codirection, fonctionnement qui avait fait ses preuves. L'étendue des domaines dans lesquels le Parc est impliqué rend difficile la maîtrise et la compréhension profonde des enjeux et mécanismes, notamment cantonaux et fédéraux. Avec nos deux postes de direction à 80%, nous défendons de plus un modèle qui favorise l'accomplissement de soi, tant dans le travail que dans la vie privée.

BRUNO CLÉMENT

Je vois vraiment ce mode de direction comme une chance. Cela permet notamment de mettre en évidence les compétences de chacun par rapport à son domaine d'action. Pour accompagner ce changement de têtes, le principe de gouvernance partagée (mode de gestion et de décision plus décentralisé et plus participatif, ndlr) que le Parc met en place depuis deux ans amène plus d'autonomie à l'équipe. L'information circule, l'émulation reste vive, tout en renforçant les responsabilités de chacune et chacun.

FLORENT

Les outils de la gouvernance partagée nous laissent effectivement une souplesse de fonctionnement qui correspond à notre manière d'envisager la direction et qui donne de l'espace à une équipe stable, expérimentée et compétente. Si l'avantage premier est de permettre à chaque collaborateur de développer son plein potentiel, on voit dans la pratique des améliorations concrètes, plus d'efficacité, de même qu'une plus grande satisfaction au travail.

BRUNO

Cette stabilité a été renforcée par le renouvellement de la charte fin 2020 avec un fort plébiscite des habitantes et des habitants par le biais des organes législatifs. L'arrivée de nouvelles communes a confirmé l'ancrage du Parc. L'association, ses organes et les liens institutionnels avec les communes, les régions, les cantons et la Confédération fonctionnent bien. Ces excellents rapports permettent de susciter des collaborations au-delà des frontières locales, régionales ou cantonales qui n'existeraient pas sans le Parc.

FLORENT

De 2012 à 2020, le Parc a en effet œuvré à légitimer sa présence sur le territoire. Depuis, le Parc est devenu un acteur institutionnel reconnu, participant au débat. Notre arrivée à la direction en 2023 nous permet de déployer pleinement ce rôle. Dans de nombreux domaines, comme les démarches favorisant la biodiversité, le tourisme ou l'économie de proximité, notre objectif consiste aujourd'hui d'augmenter l'effet de nos actions sur le terrain par plus de synergies avec celles de nos partenaires.

BRUNO

Les politiques publiques nous aident, car elles vont de plus en plus dans le sens du Parc et vers les valeurs que nous défendons. La transition énergétique, la durabilité, la biodiversité, les actions en faveur du climat ne sont plus l'apanage du Parc ; ces thématiques sont portées par les cantons et par la Confédération. Le Parc doit rester pionnier, en soutenant sur tout le territoire les démarches exemplaires, qu'elles soient des communes ou des privés.

FLORENT

L'un des défis du Parc pour rester à la fois dans ses missions et dans l'acceptation du public, c'est de contribuer à décloisonner les questions de durabilité. Si l'urgence climatique et la réduction des impacts restent la priorité absolue, le Parc doit éviter de tomber dans le clivage politique gauche-droite et laisser ouvertes des portes à des solutions d'horizons divers. En parallèle, le Parc doit jouer son rôle dans la sensibilisation et contribuer à faire changer les conditions cadres par la communication et un discours non moralisateur basé sur des informations objectives. La mise en œuvre d'actions en faveur du climat et du vivant nécessite une adhésion et une implication de masse, et non davantage de clivages.

BRUNO

L'implication du public varie, c'est un fait. Mais il faut donner envie d'avancer ensemble. Pour ce faire, mettre en avant les expériences positives fonctionne davantage que de vouloir imposer des idées toutes faites.

FLORENT

Tout tourne autour de la sémantique. Le Parc reste l'interlocuteur de tout le monde, sans morale ni idéologie qui tiendrait des personnes à l'écart. Parler de durabilité avec nous demeure un sujet ouvert, sans jugement, sans instrumentalisation, mais tourné vers des actions concrètes efficaces et réplicables dans d'autres territoires. Le Parc garde un rôle d'incubateur de projets.

BRUNO

En cherchant à concilier les dimensions du développement durable, on retrouve la même tension entre la vision de durabilité forte qui doit nous pousser vers une transition écologique effective et le pragmatisme pour embarquer le maximum de monde. Il est de notre devoir de stimuler chaque acteur pour aller le plus loin possible dans sa démarche.

FLORENT

Oui, quand la finalité va dans le sens de ses valeurs et de sa raison d'être, le Parc doit répondre présent et soutenir l'innovation aussi bien que la tradition.

VERSION ALLEMANDE
DEUTSCHE VERSION

Ma mobilité, notre avenir

Le monde a la bougeotte ! Chacune et chacun se déplace, pour son travail, pour ses loisirs, sur de courtes ou de plus grandes distances. La mobilité touche autant la vie privée que la société en général.

Le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut vous invite à réfléchir sur notre mobilité et sur les moyens de la rendre plus durable par différents moyens. En guise de première étape, le Parc vous propose de répondre à un court questionnaire qui cible vos habitudes, vos attentes, vos impressions en termes de mobilité. Il servira de base de réflexion pour un atelier participatif qui sera organisé dans un second temps, à l'automne 2024.

Les déplacements représentent un enjeu primordial dans l'objectif *Zéro émission pour 2050* fixé par la Confédération. En effet, la mobilité reste l'un des principaux facteurs du réchauffement climatique : les transports sont responsables de 40% des émissions de CO_2 en Suisse.

Il existe des moyens, également pour des régions périphériques. Explorons-les ensemble et dessinons nos déplacements de demain !

PARTICIPEZ
AU SONDAGE

Myriam Dégallier, directrice de PERET

Pays-d'Enhaut Région, Économie et Tourisme, une *Entreprise partenaire* du Parc

Organe de développement économique régional, *Pays-d'Enhaut Région, Économie et Tourisme* (PERET) a reçu la distinction *Entreprise partenaire* du Parc. Dirigée par Myriam Dégallier depuis 2020, l'association qui collabore étroitement avec le Parc depuis de nombreuses années s'est engagée en faveur des valeurs de durabilité portées par l'ensemble des parcs suisses.

Apporter de la valeur ajoutée à la région constitue le cœur de la mission de PERET. Engagée à réduire leur propre empreinte environnementale, l'association affirme sa volonté d'inciter les porteurs de projets à intégrer des pratiques durables, contribuant ainsi de manière significative à la préservation des milieux et des paysages dans le Pays-d'Enhaut. Cette nouvelle entreprise partenaire du Parc incarne ainsi une démarche exemplaire en faveur de la préservation de la nature, de la culture et du patrimoine de la région, tout en favorisant le développement économique local durable.

BIODIVERSITÉ : LE PARC VOUS SOUTIENT !

PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Pour un forfait de 160.-, le Parc fournit les plants et organise la taille durant les 6 premières années de la vie des arbres.

Commandes sur gruyerepaysdenhaut.ch **jusqu'au 31 janvier 2024** (livraison début avril).

PLANTATION DE HAIES INDIGÈNES

Le Parc conseille et réalise un plan de plantation de haies ou d'arbres isolés. Il finance l'entier du coût des boutures d'essence indigène.

Prochaine livraison de plants à l'automne 2024 ; demandes à adresser à nature@gruyerepaysdenhaut.ch **jusqu'au 15 septembre 2024.**

CRÉATION OU REVITALISATION D'ÉTANGS

Le Parc conseille et propose un soutien financier pour la réalisation d'un étang.

Demandes à adresser en tout temps à nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

BIODIVERSITÄT: DER PARK UNTERSTÜTZT SIE!

OBSTBÄUME PFLANZEN

Für eine Pauschale von 160 Franken stellt der Park die Setzlinge zur Verfügung und organisiert während der sechs ersten Lebensjahre der Bäume deren Schnitt.

Bestellung bis zum **31. Januar 2024** auf gruyerepaysdenhaut.ch (Lieferung Anfang April).

EINHEIMISCHE HECKEN PFLANZEN

Der Park berät beim Erstellen eines Pflanzplans für Hecken oder alleinstehende Bäume und setzt diesen um. Er übernimmt die Kosten für alle Stecklinge einheimischer Arten.

Nächste Pflanzlieferung im Herbst 2024; Anfragen sind bis zum **15. September 2024** zu richten an: nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

TEICHE ANLEGEN ODER REVITALISIEREN

Der Park berät beim Anlegen eines Teiches und bietet finanzielle Unterstützung.

Anfragen können jederzeit gerichtet werden an: nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

La gélinotte des bois

Au printemps, les plus chanceux pourront entendre son chant discret résonner au fond des bois. Grâce à son plumage aux couleurs d'automne, la gélinotte des bois se confond avec la végétation. Si bien que l'observer relève bien souvent de l'exploit et rares sont les naturalistes pouvant se vanter d'avoir eu la chance de la prendre en photo.

Comme son cousin le tétras-lyre, la gélinotte des bois est une espèce sédentaire. Principalement monogames, les couples occupent des territoires dans les recoins les plus favorables de nos forêts, là où la végétation forme une mosaïque hétérogène de boisés denses entrecoupés de petites clairières. C'est dans cet habitat structuré que cet oiseau se plaît, car il sait qu'il peut y trouver des cachettes face à des prédateurs comme la martre ou le lynx. La femelle qui niche à même le sol y trouve de bons emplacements pour couver ses œufs, sous le regard attentif du coq. Le mâle veille à ce qu'aucun autre couple de gélinottes ne vienne s'installer sur leur territoire.

Au début de l'été, on peut entendre dans les sous-bois le piaillement des poussins – un couple peut élever jusqu'à 10 jeunes ! – qui s'affairent à se nourrir de baies et autres insectes passant à la portée de leurs petits becs.

Autrefois répandues dans les Préalpes, les populations de gélinottes sont sur le déclin, notamment en raison de l'augmentation du dérangement lié à l'intensification des activités sylvicoles et de loisirs.

Les variétés anciennes de pommes

DES TRÉSORS DE SAVEURS

Bien que de nombreuses variétés anciennes de pommes aient été négligées au profit de leurs homologues plus modernes, leur popularité connaît actuellement un regain d'intérêt. Ces pommes offrent des saveurs et des textures uniques. Choisir de planter des fruitiers de variétés anciennes, c'est contribuer à préserver la diversité de notre patrimoine agricole. Parmi ces variétés, la Calville Blanche d'Hiver et la Pomme Raisin sont deux pépites à découvrir.

LA CALVILLE BLANCHE, REINE DES POMMES ET POMME DES REINES

La Calville Blanche d'Hiver est une variété de pomme datant du 17e siècle. Originaire de France, elle se caractérise par sa forme distincte ventrue et sa peau jaune pâle tachetée de rouge. Ce qui rend cette pomme unique, c'est sa saveur douce et acidulée, idéale pour les tartes et les compotes. Elle est également connue pour sa capacité à se conserver longtemps, d'où son appellation *d'Hiver*.

Au fil des siècles, la Calville Blanche d'Hiver est devenue une véritable icône de la cuisine française. Considérée comme un fruit de luxe, cette variété goûtue se montre délicate à faire pousser. Exigeante quant au sol et au climat, elle se porte bien dans des endroits bien ensoleillés et abrités, jusqu'en moyenne altitude.

ALTE APFELSORTEN: VERGESSENE GESCHMACKSERLEBNISSE

Viele alte Apfelsorten wurden durch die heute bekannteren neuen Sorten weitgehend verdrängt. Doch immer mehr Menschen interessieren sich wieder für die alten Sorten, die in Geschmack und Konsistenz einzigartig sind. Wer diese alten Apfelsorten probiert, kann nicht nur vergessen geglaubte Schätze wiederentdecken, sondern trägt auch dazu bei, die Vielfalt unseres landwirtschaftlichen Erbes zu erhalten. Zwei besonders empfehlenswerte alte Sorten sind der Weisse Winter-Calville und der Sauergrauech.

LA POMME RAISIN, POUR LES ENFANTS

Reconnaissable par sa petite taille, sa forme presque ovoïde et sa peau rouge parfois intense, la Pomme Raisin évoque le goût du raisin avec une pointe de fraîcheur. Sa chair est croquante et très juteuse. La Pomme Raisin est parfaite pour les en-cas, les salades de fruits, les compotes, les pâtisseries ou même pour décorer les desserts. Cette variété de garde, originaire du canton de Berne, fait aussi un cidre très apprécié. Bien que sensible au gel tardif, elle s'adapte assez bien à l'altitude, jusqu'à 1000 mètres.

L'ail noir, nouvel or du terroir

L'ail est un ingrédient indispensable dans la cuisine de tous les jours, apprécié pour sa saveur piquante et sa vivacité rehaussant le goût de nombreux plats. Il existe une variante de l'ail, moins connue, mais qui gagne en popularité : l'ail noir. Ce trésor culinaire a fait son entrée depuis dans les produits du terroir. Certains producteurs du Parc s'y sont même essayés ! On trouve notamment ce précieux condiment dans le *Délice de Rougemont* de la *Fromagerie Fleurette* ainsi que dans plusieurs préparations du *Sapalet* à Rossinière.

L'ail noir est en réalité de l'ail ordinaire qui a subi un processus de vieillissement contrôlé, ce qui lui confère une couleur, une texture et un goût uniques. Contrairement à l'ail frais, l'ail noir présente une apparence brune à noire, une chair tendre et une saveur sucrée. On situe son profil gustatif entre le pruneau sec, la réglisse et le vinaigre balsamique, avec une note truffée.

Le territoire du Parc compte une spécialiste en la matière : Patricia Saugy produit chaque année plus d'une tonne d'ail noir à La Tine. Si elle se fournit en ail blanc principalement auprès de la Ferme de Rovéréaz près de Lausanne, elle transforme également près de 200 kilos d'ail provenant du *Potag'Œx*, microferme bio située aux Moulins. Ses préparations se retrouvent notamment sur les tables du *Valrose* à Rougemont ou de l'*Auberge de la Couronne* à Enney.

La chapelle de Caux

Située dans le village le plus élevé de la commune de Montreux, à 1200 mètres d'altitude, la chapelle anglicane de Caux, devenue réformée, abrite de nombreux trésors, en plus d'offrir une vue grandiose sur le Léman.

À la fin du 19e siècle, les chapelains anglicans célèbrent le culte à Caux. La région rassemblant de nombreux fidèles britanniques et américains durant la saison touristique, la *Société de Londres pour la propagation de l'Évangile en pays étrangers* prend l'initiative de bâtir une chapelle. Consacré le 1er février 1906, cet édifice religieux peut accueillir plus de 200 fidèles. La chapelle est dédiée à Saint Michel et tous les anges. Une baisse de fréquentation durant et après la première guerre mondiale mène à la fermeture de la chapelle. En 1946, elle est reprise par l'Église évangélique réformée vaudoise pour le culte protestant et remise en état.

Les vitraux de la chapelle, conçus à Londres, représentent les interventions des anges, dans l'Ancien Testament d'un côté et dans les Évangiles de l'autre. Cet ensemble rare en Suisse a été restauré avec passion en 1992 par le maître verrier Jean Prahin. Des anges sont également sculptés dans la charpente qui coiffe la nef – là où se rassemblent les fidèles qui assistent à l'office religieux. Sa construction est révolutionnaire pour l'époque.

Derrière l'autel, un spectaculaire retable en bois de buis représente en trois dimensions la crucifixion de Jésus au Golgotha ainsi que la Cène. Créées dans un atelier de Bruges par le sculpteur flamand Alfons de Wispelaere, ces œuvres uniques ornent remarquablement le chœur de l'église. Sur deux panneaux latéraux, on découvre les premiers miracles de Jésus, sculptés par le même artiste.

Particulièrement excellente, l'acoustique de la chapelle en fait un lieu de concert très apprécié. La saison musicale de Caux y propose annuellement entre mai et octobre une série de concerts. Située sur la ligne du train à crémaillère au panorama spectaculaire Montreux – Rochers-de-Naye (arrêt à Caux), la chapelle se visite par exemple lors d'une excursion aux Rochers-de-Naye.

Activités de découverte *Parc à la carte*

Le Parc dévoile chaque printemps un programme annuel riche en ateliers et expériences. Le programme complet est disponible sur www.gruyerepaysdenhaut.ch
Informations et inscriptions : +41 (0)848 110 888, inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

27 décembre 2023, 13 janvier 2024, La Valsainte
CONTES D'HIVER
Une marche jusqu'à la ferme de la Cierne où Sylvie Ruffieux conte des histoires de Noël et des légendes d'hiver.

20 janvier 2024, Les Avants
LES AVANTS, DESCENTE NOCTURNE EN LUGE
Par une belle soirée de janvier, descendre une piste de luge en partie éclairée sur plus de deux kilomètres, à la lueur de sa lampe frontale.

27 janvier 2024, 24 février et 16 mars 2024, Col des Mosses
RANDONNÉE YOGA ET RAQUETTES
Avec Corinne Bezençon, accompagnatrice en montagne et enseignante de yoga, profiter d'un bol d'air vivifiant lors de cette randonnée en raquettes jusqu'au plateau du Pra Cornet.

2 février 2024, Pringy
LA CHOCOLATERIE DE GRUYÈRES : ATELIER CHOCOLAT ET VIN
Cet atelier propose de découvrir des accords surprenants entre des vins et différents chocolats spécialement choisis.

3 février 2024, Jaun
GROSSMUTTERLOCH
Randonnée au pied des Gastlosen pour observer le soleil qui se faufile par le *Grossmutterloch*.

4 février, 3 mars 2024, Château-d'Œx
UN SPORT DES PRÉALPES : LE CURLING
En plein air, sur la patinoire de Château-d'Œx, le club de curling propose une initiation à ce sport pratiqué depuis près d'un siècle au Pays-d'Enhaut.

6 février 2024, Château-d'Œx
CONFÉRENCE : TOURNAGE ET SCULPTURE SUR BOIS
Diffusion du film de Pierre Bovet, *L'homme qui parle à l'orée des bois*. Un portrait original de Mathias Lecocq, jeune tourneur et sculpteur sur bois qui sera présent et partagera sa passion.

10 février, 9 mars 2024, Cerniat
FOUR DE L'ADDE, LES MAINS À LA PÂTE
André Isenegger, artisan passionné, propose une initiation à la boulangerie selon d'anciens savoir-faire : des pains confectionnés sur la base d'une fermentation lente au levain naturel.

17 février 2024, Château-d'Œx
LA FAUNE EN HIVER
Une excursion où l'on apprend à reconnaître les traces et les empreintes laissées par les animaux sauvages.

5 mars 2024, Charmey
CONFÉRENCE : LA SAISON D'ALPAGE, UN PATRIMOINE VIVANT
Julien Vuilleumier, collaborateur scientifique à l'*Office fédéral de la culture*, mettra en évidence la manière dont la saison d'alpage s'est construite en tant que tradition vivante, jusqu'à la candidature en 2023 au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

2 avril 2024, Château-d'Œx
CONFÉRENCE : LA VIE SOCIALE DES CHEVAUX, UN GUIDE POUR DÉCOUVRIR LE LEADERSHIP
Carine Morier-Genoud, équicoach, présente les liens entre l'organisation sociale des familles de chevaux et notre compréhension du leadership.

LE PROGRAMME *PARC À LA CARTE 2024-2025*
SERA DISPONIBLE DÈS AVRIL 2024.

TOUTES LES INFOS
SUR PARC À LA CARTE

GENS DE PARC

Colin Rayroud

Colin Rayroud sait tout faire, ou presque. Fils et petit-fils d'agriculteur, il reprend l'exploitation de son père et les chalets d'alpage de ses grands-parents maternels à 21 ans, à la sortie de l'école d'agriculture. Avant cela, Colin réalise un apprentissage de charpentier. Non parce qu'il souhaitait en faire son métier, mais car il pensait que cela lui serait *pratique, comme un à-côté,* précise-t-il.

Sur son exploitation laitière bio sur les hauts de Rougemont, Colin compte une vingtaine de Simmental, la race qu'il préfère depuis tout petit. Il faut dire que ses grands-parents possédaient un troupeau composé de Simmental pure race, une particularité à une époque où les troupeaux étaient majoritairement croisés. Aujourd'hui, plus que jamais, il est convaincu par ce choix : ces vaches et leurs caractéristiques conviennent parfaitement à sa vision du métier. Pour Colin, il est essentiel de *faire avec ce que l'on a*. Le rendement pur, sans conscience, l'intéresse peu ; il préfère rechercher l'optimisation, notamment dans la production de fourrage.

Ce qui plaît par-dessus tout à Colin, ce sont les mois qu'il passe à l'alpage. Cette vie de chalet, il la chérit. À Belles Combes, il fabrique du L'Etivaz AOP, comme le faisaient ses grands-parents autrefois. *La fabrication du fromage, c'est ce qui nous attache à la vie de chalet,* affirme-t-il. Durant cette période estivale chargée, Colin peut compter sur son employé saisonnier, mais surtout sur ses proches qui viennent l'aider et qui aiment partager avec lui cette vie typiquement alpestre.

Loin d'être un solitaire, Colin a besoin d'être entouré. Ces échanges, il les trouve aussi avec des volontaires agricoles qu'il accueille tout au long de l'année. Enraciné à son Pays-d'Enhaut natal, il y côtoie également tous ses proches : ses amis d'enfance, sa famille, son groupe de musique – les *Zanonymes*, dans lequel il joue de la schwytzoise –, sans oublier *Maya*, sa fidèle chienne !

IMPRESSUM

Parc'info, journal du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
Responsable de l'édition : Christelle Grangier
Rédaction : Sylvie Annet, Patrice Borcard, Bruno Clément, Marie Gallot-Lavallée, Alyssa Ghirlanda, Christelle Grangier, Vincent Grognuz, Florent Liardet, Fanny Robatel, Caroline Rosat
Merci à Julien Vuilleumier pour sa relecture des articles liés à la saison d'alpage !
Traduction : Carole Schneuwly

Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Retropomme (pommes), Célestin Luisier (gélinotte), Patricia Saugy (ail noir)
Tirage : 23'000 exemplaires (distribué en tout ménage dans les communes du Parc)
Imprimé sur papier FSC, sans chlore
Graphisme : Parallèle, atelier de communication, Bulle
Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
Place du Village 6, 1660 Château-d'Œx
www.gruyerepaysdenhaut.ch | info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93

Retrouvez le Parc sur les réseaux sociaux

Avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ainsi que des cantons de Berne, Fribourg et Vaud

Chalet de L'Audalle, dans la vallée de L'Eau Froide, au-dessus de L'Etivaz.

La saison d'alpage au cœur de l'identité du Parc

Dans le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut comme dans toutes les régions de montagne de Suisse, la saison d'alpage façonne les paysages et participe à l'identité culturelle depuis plusieurs centaines d'années.

Dès le Moyen-Âge, des forêts ont été défrichées au profit de surfaces de pâture pour le bétail. Un système complexe de transhumance entre vallées et zones alpestres s'est alors mis en place. Son évolution au cours des siècles a permis d'exploiter les différents étages de végétation selon les abondances saisonnières.

La mosaïque paysagère emblématique de notre Parc, composée de prairies, de pâturages, de forêts, de haies, d'arbres isolés, de murs en pierre sèche, mais aussi de ses chalets d'alpages, ses fenils et ses autres fermes ou chapelles résulte de cette interaction entre l'humain et la nature.

Le patrimoine lié à la saison d'alpage ne se rattache pas qu'au paysage. La multitude de pratiques et des savoir-faire artisanaux, exercés de manière individuelle ou communautaire, constituent le patrimoine immatériel. Au fil des générations, des traditions comme la transhumance des troupeaux, la fabrication du fromage, la construction de chalets, la confection d'ustensiles, les chants ou la gastronomie ont évolué, passant les générations. Autant d'éléments au cœur de notre identité, mis en valeur par le folklore et ses différentes célébrations, mais surtout vécus chaque année par un vaste public, toutes et tous porteuses et porteurs à leur façon de cette belle tradition.

Enjeux et perspectives

L'identification des défis actuels et futurs occupe une place importante dans l'inscription de la saison d'alpage au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Le dossier de candidature décrit à la fois les enjeux liés à la pérennisation de la saison d'alpage, les parties prenantes concernées ainsi que des propositions d'actions pour répondre à ces défis.

L'une des tâches consiste à gérer et à valoriser l'inscription de la saison d'alpage à l'UNESCO, une mission pour les organisations liées à l'agriculture, à l'économie alpestre, au patrimoine et à l'environnement. A cette diversité d'acteurs de la saison d'alpage s'ajoute le caractère national de l'inscription. Un groupe de coordination devra donc être créé afin de fédérer les différentes parties et régions, et mener les projets.

La thématique du personnel sur les alpages figure au centre des préoccupations, qu'il s'agisse de recruter la relève dans un contexte économique toujours plus complexe ou de transmettre les savoirs et savoir-faire par la formation professionnelle ou par la transmission orale.

À l'alpage, les conséquences des changements climatiques font trembler propriétaires et alpagistes. Étés trop secs avec des pénuries d'eau ou trop pluvieux, tempêtes et orages violents, les conditions extrêmes deviennent habituelles et font redoubler leurs efforts. Des adaptations du rythme de l'alpage, des infrastructures, des pratiques et productions agricoles sont en cours et doivent être accompagnées collectivement.

La montagne accueille de plus en plus d'activités de loisirs pratiquées tout au long de l'année qui ouvrent de nouvelles opportunités économiques pour certains secteurs, mais amènent également de nouveaux défis. Le partage du territoire nécessite de renforcer le respect des activités alpestres. La sensibilisation du public en amont reste donc primordiale en matière de comportement, envers le bétail, la protection de troupeaux ou des ressources naturelles. L'éclairage sur les patrimoines naturel et culturel revêt également une grande importance : pour respecter, il faut aimer ; pour aimer, il faut connaître.

Pour que la tradition vive, elle doit évoluer, s'adapter et se transformer. Les expressions culturelles telles que la musique, les arts visuels ou le film véhiculent le vécu, l'interprétation et la transmission des mondes de l'alpage. La culture partagée joue un rôle essentiel dans l'appropriation et donc dans la pérennisation des pratiques.

Les défis liés à l'avenir des pratiques alpestres et les demandes des porteuses et porteurs de tradition ouvrent des champs d'investigation pour la recherche, agronomique et humaine. D'étroites collaborations sont attendues entre chercheurs, au gré des dynamiques, qu'il s'agisse de thématiques socioculturelles, patrimoniales, agricoles ou économiques, mais également liées aux changements climatiques, à la promotion de la biodiversité ou à la promotion du tourisme.

IDÉES D'EXCURSIONS À LA DÉCOUVERTE DE LA SAISON D'ALPAGE DANS LE PARC

À Charmey, la saison d'alpage est présentée au *Relais info* qui se trouve dans le magasin de la fromagerie située au Village d'Enhaut. On y retrouve des propositions de balades et visites à la découverte de ces traditions.

Dès la belle saison, au sommet de Vounetse, des activités didactiques et ludiques pour toute la famille sont proposées. Un magnifique film y retrace la vie de la famille Piller rythmée par la saison d'alpage.

Dans le Pays-d'Enhaut, à la Maison de L'Etivaz, un second *Relais info* présente l'économie alpestre et propose la visite de 15 chalets d'alpage situés sur tout le territoire du Parc.

Finalement, sur le versant lémanique du Parc, une randonnée propose une balade sur le sentier de remue qui relie Sonchaux à Sautodoz, restauré en 2017.

Plus d'informations sur www.gruyerepaysdenhaut.ch

L'inscription à l'UNESCO, un vrai commencement

En signant la *Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine immatériel* en 2008, la Suisse s'est engagée à recenser et à protéger ses traditions vivantes. Elle s'est aussi donné la possibilité d'en faire reconnaître les plus emblématiques au niveau international, comme la Fête des Vignerons ou le Carnaval de Bâle. D'abord recensée par le canton de Fribourg, la saison d'alpage a été ensuite inscrite sur la *Liste des traditions vivantes en Suisse*. Puis, elle a été incluse dans la sélection des huit traditions suisses à inscrire sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, élargissant ainsi considérablement sa portée.

Un dossier a été préparé et déposé en 2022 auprès de l'UNESCO en collaboration avec différents acteurs, en premier lieu avec les porteurs de tradition représentés par les sociétés d'économie alpestre, les milieux culturels, les parcs – en particulier le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut – et les milieux de la recherche appliquée. Isabelle Raboud Schüle, ancienne directrice du Musée gruérien, et Patrick Rudaz, ancien coordinateur du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut ont joué un rôle essentiel dans ce travail avec Julien Vuilleumier de l'Office fédéral de la culture et ancien collaborateur du Parc (2007-2012).

Cette inscription témoigne d'une reconnaissance certes importante, mais qui ne changera pas fondamentalement les choses à elle seule. Plus qu'un aboutissement, elle représente un commencement. Grâce à ce coup de projecteur international, une nouvelle étape débute, permettant de rassembler les acteurs concernés et de créer des synergies.

Au-delà de potentiels soutiens financiers supplémentaires, il s'agira de prendre à bras-le-corps l'important défi de la pérennisation de la saison d'alpage dans un processus d'adaptation constante à un contexte en changement, spécialement en ce qui concerne la main-d'œuvre, la conjoncture économique, le climat et la biodiversité. La journée thématique qui s'est déroulée le 7 décembre 2023 à Bulle constitue en ce sens la première étape d'un processus dans lequel le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut a un rôle important à jouer.

Mardi 5 mars 2024, 20h, Charmey, Hôtel Cailler

LA SAISON D'ALPAGE : UN PATRIMOINE VIVANT

Lors de cette conférence donnée dans le cadre du programme *Parc à la carte,* Julien Vuilleumier mettra en évidence la manière dont la saison d'alpage s'est construite en tant que tradition vivante. Il reviendra sur les enjeux pour l'avenir de cette tradition vivante.

Musée gruérien

Les Cahiers du Musée
Alpages, un héritage en mouvement

Candidate à une inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, la Saison d'alpage est au cœur de la quatorzième édition des Cahiers du Musée gruérien. Une vingtaine d'auteurs proposent un regard renouvelé sur cette tradition, plus dynamique que jamais, grâce aux femmes et aux hommes qui la vivent et la font vivre de l'intérieur. Cet ouvrage constitue une lecture renouvelée d'une tradition « dans et de son temps ». Incontournable pour quiconque s'intéresse à la préservation de la diversité culturelle, il questionne aussi la transmission des savoir-faire et les enjeux auxquels est confronté cet écosystème. La couverture du livre, une illustration de Derib, est un clin d'œil aux différentes formes que peut prendre cette tradition vivante.

Les *barlatê* des Morteys du XXIe siècle. Inschi et Jean-Claude Pesse viennent de quitter les Morteys-Dessous avec leur cargaison de gruyère.
Photo © Charles Ellena

Disponible auprès du Musée gruérien ou **musee-gruerien.ch/boutique**

Société des Amis du Musée gruérien (éd.)
Cahiers du Musée gruérien n°14 – 2023
Alpages, un héritage en mouvement
164 pages, illustrations noir-blanc et couleur

Prix de vente Fr. 25.00
(TVA comprise, dans la limite des stocks disponibles)

Découvrir le Gruyère AOP et tous ses secrets!

LA MAISON DU GRUYÈRE
LE GRUYÈRE® SWITZERLAND AOP

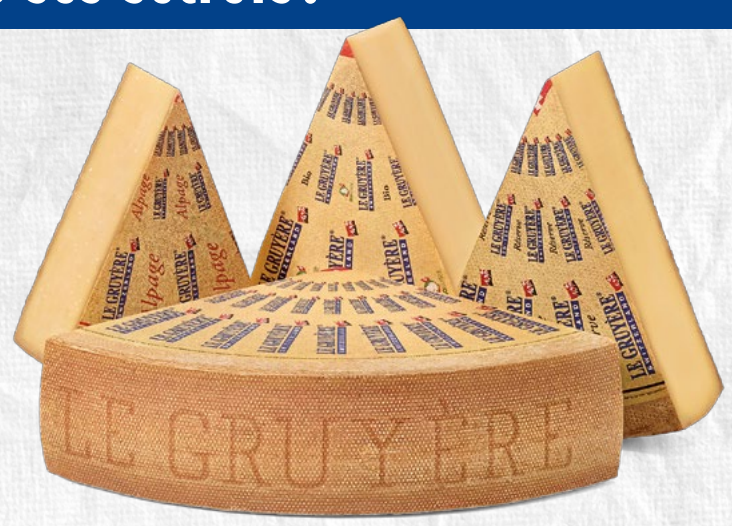

Exposition interactive :
« Le Gruyère AOP, voyage au coeur des sens »
Fabrication du fromage : le matin

Ouvert tous les jours
Le Restaurant - Le Marché Gruérien

LA MAISON DU GRUYÈRE - CH-1663 Pringy-Gruyères - Tél. ++41 (0)26/921 84 00
www.lamaisondugruyere.ch

Suisse. Naturellement.

Notre Fromage Suisse.
www.fromagesuisse.ch

Bienvenue à Charmey · www.hotel-cailler.ch

earlybeck
BOULANGER CONFISEUR 1910

LE TEMPS FAIT LE PAIN

Fermentation longue
Levain maison
Farine brute IP-Suisse

Gstaad, Saanen, Zweisimmen
Château-d'Oex, Les Moulins

033 748 70 48 | **earlybeck.ch**